



Accueil | Genève | Actu genevoise | Gestion de l'école à Genève – Climat délétère au Département de l'instruction publique

Abo [Gestion de l'école à Genève](#)

Climat délétère au Département de l'instruction publique

Au fil des affaires, de nombreux employés déplorent un manque de soutien hiérarchique et le règne de l'omerta. Ils confient leur malaise.



[Chloé Dethurens](#), [Laurence Bezaguet](#)

Publié: 01.03.2022, 06h36



Au DIP, l'ambiance aurait commencé à se compliquer courant 2017.

PATRICK GILLIÉRON LOPRENO

Les affaires se succèdent au sein du Département de l'instruction publique (DIP). Rien de très étonnant, pour un secteur mastodonte comme celui-ci. Mais ce qui frappe au-delà de la nature de ces dossiers, c'est le climat délétère que décrivent de nombreux employés interrogés par la «Tribune de Genève». L'anonymat des témoignages récoltés illustre une atmosphère très tendue.

Affaire de Saussure

Selon plusieurs interlocuteurs, l'ambiance a commencé à se compliquer courant 2017, alors que des élèves du Collège de Saussure dénoncent des cas de harcèlement commis par un de leurs professeurs. «Anne Emery-Torracinta a déclaré à l'époque qu'elle appliquerait désormais la tolérance zéro, raconte un député. Dès lors, elle s'est crispée. Par manque de confiance en elle, elle a voulu avoir un œil partout.» Me Romain Jordan, avocat de plusieurs fonctionnaires, ajoute. «On a voulu expurger l'affaire Ramadan, par une politique sans nuance, ayant instauré une certaine violence institutionnelle comme base d'action, notamment dans le traitement des ressources humaines. Le fonctionnaire est devenu une variable d'ajustement, visant à préserver la haute hiérarchie du département.»

Résultat: les collaborateurs s'enfoncent dans le mutisme, craignant d'être accusés de rupture du devoir de réserve et redoutant des représailles. Car celles-ci sont parfois dures. Suite à l'affaire de Saussure, une plainte pour violation du secret de fonction a été déposée en 2018. Plusieurs personnes ont été entendues par la police judiciaire, dont deux qui soutenaient les victimes. L'une d'elles, fonctionnaire au DIP, chargée de l'égalité dans le département, avait recueilli les témoignages des élèves concernées, «avec l'accord de sa hiérarchie», avait-elle assuré à l'époque. Après des articles de presse, le DIP a déposé une dénonciation pénale pour violation du secret de fonction «car des fuites menaçaient gravement la procédure en cours». Le porte-parole du département précise qu'il s'agit là de la seule plainte pour violation du secret de fonction depuis 2013.

Départs de cadres

Des remous se font aussi sentir au sein de la Direction générale. Sur les cinq directeurs en place en début de législature, il n'en reste qu'un seul en poste: Sylvain Rudaz, directeur de l'enseignement du secondaire II (qui est en arrêt maladie ac-

tuellement). En outre, plusieurs cadres ont pris une retraite anticipée, dont le directeur de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue en 2017.

Certains ont démissionné, comme le directeur général de l'enseignement obligatoire. Démis de ses fonctions et réaffecté à un autre poste au sein du Secrétariat général, il a préféré partir. L'année suivante, la secrétaire générale, Marie-Claude Sawerschel, est remerciée en raison d'un mandat qu'Anne Emery-Torracinta avait confié à l'époux de cette dernière. La conseillère d'État affirmait alors avoir signé sans avoir été prévenue du possible conflit d'intérêts. Ce qu'a contesté Marie-Claude Sawerschel.

Plus récemment, des directeurs de collège ont dénoncé une «maltraitance», une hiérarchie trop autoritaire, avec de vives tensions à la clé. Depuis, deux directeurs sur onze se trouvent en arrêt maladie, un autre a quitté ses fonctions. La Commission de contrôle de gestion s'est saisie de l'affaire et planche sur un rapport qui devrait sortir prochainement. Ce n'est pas tout: alors que d'importantes réformes sont en cours au postobligatoire, le directeur qui les chapeaute, chargé du Service enseignement, évaluation et certifications, est en arrêt maladie depuis cet été. Enfin, dernière mise à pied connue, Sandra Capeder, directrice de l'Office médico-pédagogique (OMP), est suspendue à la suite de l'affaire du Foyer de Mancy.

Contactée, l'Union des cadres confirme avoir eu passablement de sollicitations de la part d'employés du DIP. «De manière générale, il y a une perte de sens des missions, nous indique le syndicat. Le recrutement de cadres est devenu plus compliqué dans tous les départements. Mais le turn-over nous semble, par contre, plus soutenu au DIP depuis quelque temps.»

La peur

Pourquoi de telles tensions? Pour certains, il s'agirait surtout d'un climat de fin de législature, «avec une volonté de faire passer des projets à la hussarde». Mais pour de nombreux observateurs, le fonctionnement interne du DIP serait générateur de ce climat pesant. «Il est géré par une grande hiérarchie éloignée du terrain, avec des problèmes de communication et de transmission d'informations dus à cette lourdeur administrative, nous relate un cadre de l'OMP. Sans oublier la peur.»

Ce terme revient dans chaque témoignage. Un ex-fonctionnaire fait part de son expérience: «On entre dans le bureau d'Anne Emery-Torracinta pour dénoncer quelque chose, on se sent soulagé. Mais quand on en sort, on ne sait pas ce qui va nous tomber dessus.» À plusieurs reprises, on nous parle d'une «garde rapprochée» (*ndlr: le Secrétariat général*) qui ferait régner la peur. «En cas de coup dur, la réaction est très émotionnelle car la hiérarchie est avant tout préoccupée par l'image du département, raconte un ex-fonctionnaire. Quand on vous a dans le viseur, on vous pousse à la faute, on fait preuve d'une violence institutionnelle extraordinaire. On surveille vos réseaux sociaux. Du coup, personne n'ose bouger. On s'isole. Pour ma part, j'ai dû prendre des médicaments.»

Cette atmosphère se répercuterait jusqu'au terrain. Un ancien enseignant relate: «À cause de ce contrôle absolu, au moindre écart, les profs se demandent s'ils vont sauter, même pour des petites affaires sans importance. Résultat, beaucoup de petites informations ne sont pas communiquées.» Un constat partagé par un enseignant du postobligatoire. «Dès qu'on se risque à s'exprimer, on se fait taper sur les doigts au nom du devoir de réserve. Et si ce que l'on dit ne plaît pas, il peut y avoir un sacré retour de bâton.»

Sur le terrain

La Société pédagogique genevoise (SPG) regrette un manque de soutien envers les maîtres, dont beaucoup travailleraient dans la peur de faire une erreur. «Une mère a porté plainte contre deux enseignants qui ont dû maîtriser par la contrainte son enfant autiste, raconte Francesca Marchesini, présidente. Pourtant, ceux-ci demandaient la présence d'un éducateur depuis plusieurs semaines, et n'ont jamais été écoutés.» Un employé de l'OMP raconte: «La direction est attaquée par le DIP même sans plainte des usagers. C'est révélateur d'une culture de la faute et de la culpabilisation, et non de l'erreur, ce qui pousse à dissimuler.»

Si les relations avec Anne Emery-Torracinta sont décrites comme bonnes, les syndicalistes évoquent la solitude des enseignants face aux protestations des familles. La SPG relate le cas récent d'une maîtresse qui a dû changer un carnet sur la demande d'un père. D'un enseignant accusé à tort d'attouchements, qui a dû tout de même payer des frais de justice. Ou encore d'une troisième collaboratrice, agressée physiquement par le père d'un élève, qui a dû conserver l'enfant dans sa classe, malgré

ses demandes de ne plus croiser le parent en question. «Nous observons une certaine frilosité de la part des directions locales et de la Direction générale quand le personnel est mis en cause, relate David Fernex, de la FAMCO. Or les enseignants doivent se sentir protégés pour faire leur travail. Dans toute profession où il y a des contacts, il existe une forme de prise de risque.»

Un constat que partage Waël Almoman, membre du bureau de l'Union du corps enseignant secondaire genevois: «Nous avons ainsi rapporté au Grand Conseil des tensions qui se font sentir depuis plusieurs mois. Nous regrettons un manque d'écoute du département. La conseillère d'État souhaite nous maintenir dans un rôle de défenseur des travailleurs et nous, nous voulons aussi nous investir dans la qualité du service public et de l'École en particulier, à travers les programmes et les plans d'études notamment.»

Chloé Dethurens est journaliste au sein de la rubrique genevoise depuis 2019. Elle écrit pour la Tribune de Genève depuis 2007. [Plus d'infos](#)

Laurence Bézaguet travaille à la Tribune de Genève depuis 1995. A démarré sa carrière au Courrier avant de collaborer six ans au feu quotidien La Suisse. A aussi été journaliste indépendante durant dix-huit mois au Canada et rédigé un livre sur la Traversée de la rade, paru en 1996, avec l'ancien conseiller d'Etat David Hiler. [Plus d'infos](#)

Publié: 01.03.2022, 06h36

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)